

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2022_2_12

L' an deux mille vingt deux, le lundi 14 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 31

Date de convocation du : 04 Mars 2022

Présents : 26

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur GSEGNER Gérard, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 31

**Objet : Renouvellement et
création de portes d'entrées
Demande de subvention
auprès du Département de
l'Ardèche**

Pouvoirs :

Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc
Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry a donné pouvoir à Monsieur FOURNIER Joël
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Monsieur Lionnel ROBERT

M. Daniel NOËL, Vice-président en charge de l'agriculture, de l'environnement et de la randonnée informe qu'il est nécessaire de rafraîchir ou compléter des « portes d'entrées de randonnées », notamment celles du Bois de Païolive, actuellement en mauvais état.

A ce titre, la Communauté de Communes souhaite s'inscrire en conformité avec la stratégie signalétique du Département (reprise du cahier des charges : dimensions identiques, présence du « cône », logos, ...), pour créer / remplacer 10 portes d'entrées en 2022 et 10 autres en 2023 (notamment celles de Païolive, sur lesquelles un financement ENS (Espaces Naturels Sensibles) sera sollicité par ailleurs).

Planning prévisionnel : 10 portes en 2022, 10 portes en 2023. Dépenses envisagées : fournitures (supports, mats, scellements, etc...), prestation graphiste, impression panneaux. La pose se fera en régie. La dépense prévisionnelle est estimée à 12 000€ HT pour 2022. Le Département, lignes sport, est sollicité à hauteur de 40% soit 4 800€. Une harmonisation sera recherchée sur le sujet avec la CDC Beaume-Drobie et la SPL Cévennes d'Ardèche.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE la sollicitation du Département de l'Ardèche pour un montant de dépenses de 12 000 € HT et une demande de subventions de 40 % soit 4 800 €.

APPROUVE la désignation de Daniel NOËL pour suivre cette demande et sa mise en œuvre, organiser la gouvernance et les partenariats, représenter la collectivité dans les différentes instances dédiées à cette action,

CHARGE le Président de transmettre la présente délibération aux services et partenaires concernés, AUTORISE par ailleurs le Président à engager les dépenses nécessaires et à signer toute pièce relative à cette affaire.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le

ID : 007-200039832-20220314-D_2022_2_12-DE

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 14/03/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le